

ce qu'il est déjà au plan géographique, c'est-à-dire une "autre Amérique". Nous savons tous quelle vigueur et quel dynamisme les États-Unis d'Amérique ont acquis en fondant dans un creuset unique -- leur célèbre "melting pot" -- la grande variété de matériaux culturels qui leur sont venus de tous les continents, mais principalement d'Europe et d'Afrique. Le Canada entend acquérir la même vigueur et le même dynamisme, non pas en répétant l'expérience américaine, mais plutôt en composant une mosaïque -- la mosaïque canadienne. En d'autres mots, les Canadiens ne cherchent pas à fondre en un seul alliage la variété de patrimoines culturels dont ils ont hérité, mais plutôt à maintenir les particularités de chacun en les juxtaposant dans le grand dessein de sa multiculture.

Le Gouvernement canadien a toutefois la conviction que, pour réaliser ce grand dessein, il faudra éviter que les programmes d'animation multiculturelle n'affaiblissent les deux grandes filiations culturelles, la française et la britannique, qui ont fait du Canada ce qu'il est aujourd'hui, ou ne restreignent les assises des deux langues officielles du pays, soit le français et l'anglais. Notre politique générale en ce domaine cherche au contraire à démontrer qu'il est possible de mettre et de maintenir sur un pied d'égalité deux langues officielles, tout en assurant le maintien d'une variété de traditions ethno-culturelles. Plusieurs indications laissent d'ores et déjà pressentir que cette politique générale incitera en longue période les minorités culturelles du Canada à faire plus volontiers l'apprentissage de nos deux langues officielles -- en particulier celui du français -- et à en user avec plus de confiance, car cet usage ne sera plus alors perçu comme une menace à leur "en-soi" ethno-culturel.

Ces constatations préliminaires ne sont pas sans rapport avec l'expérience vécue par plusieurs pays du continent africain depuis quelques années, à savoir que la propagation chez eux de langues véhiculaires d'origine européenne, et notamment du français, s'est accélérée depuis leur accession à l'indépendance, même lorsque leurs instances gouvernementales ont délibérément entrepris d'y promouvoir les langues et cultures nationales. Nous ne voyons donc pas de contradiction, à priori, entre le recours de plus en plus général et régulier au français comme langue internationale, langue officielle, langue véhiculaire ou langue d'usage -- selon la situation propre à chaque pays -- et cette autre orientation nouvelle que la Conférence générale de l'Agence de coopération culturelle et technique a décidé d'imprimer aux programmes de celle-ci. En conséquence, les instances fédérales du Canada communiqueront volontiers à l'Agence, si la chose lui paraît utile, les résultats des études et des expériences entreprises à cet égard dans le cadre canadien.